



Centre de Soins et d'Hébergement de Longue Durée Jacques Weinman

Mai 2021

Plateforme gérontologique de services de soins

PRIX DE JOURNEE

Nous vous informons ci-après des prix de journée applicables au 1^{er} avril 2021 au CJW Avanne :

EHPAD

Prix de journée hébergement :

69,06 € en chambre individuelle *

62,10 € en chambre double *

Dépendance :

23,38 € en GIR 1 et 2

14,83 € en GIR 3 et 4

6,29 € en GIR 5 et 6 *

*A la charge du résident

Le prix de journée hébergement + dépendance pour les résidents de moins de 60 ans est fixé à :

88,81 €

USLD

Prix de journée hébergement :

69,36 € en chambre individuelle *

62,36 € en chambre double *

Dépendance :

29,16 € en GIR 1 et 2

18,51 € en GIR 3 et 4

7,85 € en GIR 5 et 6 *

*A la charge du résident

Le prix de journée hébergement + dépendance pour les patients de moins de 60 ans est fixé à :

96,94 €

ACCUEIL DE JOUR

Prix de journée

25,84 €

Pour la dépendance

27,71 € en GIR 1 et 2

17,60 € en GIR 3 et 4

Un forfait de 12,10 € est déduit du prix de journée si la famille organise le transport de la personne accueillie

INFORMATION PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

Nous vous rappelons que vous pouvez adhérer au prélèvement automatique.

Le prélèvement sur le compte bancaire ou postal de son choix présente de nombreux avantages :

↳ Tranquillité d'esprit, assurance d'un paiement dans les délais.

↳ Absence de rédaction de chèques, plus de frais d'envoi à la trésorerie Besançon EHD ou de frais de virement.

Il est surtout sans frais pour les familles.



Le montant de la facture sera prélevé le 20 du mois suivant.

Il s'agit de vous simplifier la vie 😊

Si vous êtes intéressés par ce mode de paiement, merci de bien vouloir vous adresser au Service Accueil et Relations avec les Usagers (SARU) pour compléter l'imprimé d'autorisation de prélèvement qui devra être fourni avec l'appui d'un RIB.

INFORMATION DECLARATION DES IMPÔTS

Il était d'usage, que les déclarations d'impôts des patients résidents à l'aide sociale soient réalisées par le service social de l'établissement. Afin de nous conformer à la législation en vigueur, ces dernières seront dorénavant adressées aux référents familiaux ou aux patients résidents. Le courrier des patients résidents à l'aide sociale sera également remis aux patients résidents ou aux familles. En cas de besoin, vous pouvez contacter le service social au 03.81.41.88.31 pour « L'Espace des Couleurs » ou au 03.81.41.88.65 pour « L'Espace des Lettres ».

Laurent MOUTERDE, Directeur par intérim
Fatima CHAHBI, Directrice déléguée

